

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : CLOISITE-Ca++

Type d'Application (Utilisation) : Additif pour polymères

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK-Chemie GmbH

Adresse : Abelstrasse 45
46483 Wesel

Téléphone : +49 281 670-23532

Téléfax : +49 281 670-23533

Adresse e-mail : GHS.BYK@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : Europe +44 1235 239670
Middle East/Africa +44 1235 239671
Americas +1 215 207 0061
East/South East Asia +65 3158 1074
(Local India: 000 800 100 7479)**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2 (Poumons)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

Conseils de prudence

: **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucun(e) à notre connaissance.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Nature chimique : Phyllosilicate naturel

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	>= 1 - < 3

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.
Avis aux médecins	: Pas d'information disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Le produit lui-même ne brûle pas.
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Méthodes spécifiques d'extinction	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière.
--	---

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter les déversements sur le sol car le produit peut devenir glissant lorsqu'il est mouillé.

Éviter la formation de particules respirables.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Fraction respirable)	0,025 mg/m ³ (Silice)	ACGIH

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Mesures d'hygiène

:

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: poudre
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: 4,6 - 7,6 (20 °C) Concentration: 2 % Méthode: DIN 19268 (2% in water)
Point/intervalle de fusion	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'entretient pas la combustion.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 2,6 g/cm ³ (20 °C, 1.013 hPa)
Masse volumique apparente	: 500 - 1.100 kg/m ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

Température d'inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

Concentration minimale de
poussière explosible : Non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Matières incompatibles : Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

Toxicité à dose répétée**Produit:**Remarques: Donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques :

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité :

Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation :

Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastesDonnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus :

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale
en vigueur.**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales**

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Contacter le fabricant.

16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire**

Conseils relatifs à la formation : Les opérateurs (et vos clients ou utilisateurs en cas de re-vente) doivent être informés de la présence potentielle de poussières inhalables et de silice cristalline inhalable, ainsi que de leurs risques. Une formation adéquate à l'utilisation et à la manipulation correctes de ce produit doit être fournie le cas échéant, conformément aux réglementations en vigueur.

Autres informations : En 1997, le Centre international de recherche sur le cancer (IARC) a conclu que la silice cristalline inhalée à partir de sources professionnelles pouvait provoquer un cancer du poumon chez l'être humain. Néanmoins, l'IARC a noté lors de l'évaluation globale : « aucune cancérogénicité n'est détectée dans les situations industrielles examinées ». La cancérogénicité peut dépendre de caractéristiques intrinsèques de la silice cristalline ou de facteurs externes affectant son activité biologique ou la distribution de ses formes polymorphiques." (IARC Monographs on the evaluation of the carcinogenic risks of chemicals to humans, Silica, silicates dust and organic fibres, 1997, Vol. 68, IARC, Lyon, France.)

En juin 2003, le CSLEP (Comité scientifique européen en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques) a conclu que le principal effet de l'inhalation de poussières de silice cristalline sous forme respirable chez l'être humain était la silicose. « Les données sont suffisantes pour conclure que le risque relatif de cancer du poumon augmente chez les personnes atteintes silicose (et, apparemment

CLOISITE-Ca++

Code du produit: 338-CSCA++25K

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

25.11.2022

Date de dernière parution: 21.12.2016

Date de la première version publiée:

21.12.2016

pas chez les employés ne souffrant pas de silicose exposés à la poussière de silice dans des carrières et dans l'industrie céramique). Par conséquent, la prévention de l'apparition de la silicose réduira également le risque de cancer... » (SCOEL SUM Doc 94-final, Juin 2003)

Selon l'état actuel de la technique, la protection des travailleurs contre la silicose peut être assurée de façon fiable en respectant les limites légales d'exposition professionnelle en vigueur.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.